REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21260251000035

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune EAU DE PORTES EN VALDAINE

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES PIERRELATTE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET: SERVICE DE L'EAU PORTES EN VALDAINE (2)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
	3
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
• • •	Sans Objet Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	J
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	18
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Depenses A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	19
	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	•
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	Sans Objet
	Sans Object
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
	Sans Objet Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	Sans Object
	Sana Ohiat
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	20

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll l
VUE D'ENSEMBLE	A 1

|--|

		EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION		
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	59 633,00 55			
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00		
O R T	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 4 619,00		
S		=	=		
I	=	<u>=</u>	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	59 633,00	59 633,00		
	INVESTISSEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT		
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	140 787,00	120 936,00		
+ + +			+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	110 000,00	0,00		
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)		
T S	(2)	0,00	129 851,00		
	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	250 787,00	250 787,00		
_		TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	310 420,00	310 420,00		

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2	

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 850,00	0,00	21 356,00	21 356,00	21 356,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
014	Atténuations de produits	7 300,00	0,00	7 400,00	7 400,00	7 400,00
65	Autres charges de gestion courante	47,00	0,00	0,00	0,00	0,00
T	otal des dépenses de gestion des services	17 197,00	0,00	33 756,00	33 756,00	33 756,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	17 197,00	0,00	33 756,00	33 756,00	33 756,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	34 107,00		25 877,00	25 877,00	25 877,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	34 107,00		25 877,00	25 877,00	25 877,00
	TOTAL	51 304,00	0,00	59 633,00	59 633,00	59 633,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 59 633,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	51 010,00	0,00	54 500,00	54 500,00	54 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	90,00	0,00	46,00	46,00	46,00
1	otal des recettes de gestion des services	51 100,00	0,00	54 546,00	54 546,00	54 546,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
T	otal des recettes réelles d'exploitation	51 100,00	0,00	54 546,00	54 546,00	54 546,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	468,00		468,00	468,00	468,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'ordre d'exploitation	468,00		468,00	468,00	468,00
	TOTAL	51 568,00	0,00	55 014,00	55 014,00	55 014,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 4 619,00 =

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 59 633,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	25 409,00
D'INVESTISSEMENT (8)	20 100,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3		

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
		budget précédent (1)	(2)			
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	21 260,00	10 000,00	5 000,00	5 000,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	116 059,00	100 000,00	135 319,00	135 319,00	235 319,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	137 319,00	110 000,00	140 319,00	140 319,00	250 319,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	137 319,00	110 000,00	140 319,00	140 319,00	250 319,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	468,00		468,00	468,00	468,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	468,00		468,00	468,00	468,00
	TOTAL	137 787,00	110 000,00	140 787,00	140 787,00	250 787,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
"	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	250 787,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

RESETTED B INVESTIGATION.						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
т	otal des recettes	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
	d'équipement	3,22	,,,,	,		
10	Dotations, fonds divers et réserves	785,00	0,00	5 092,00	5 092,00	5 092,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	785,00	0,00	5 092,00	5 092,00	5 092,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	des recettes réelles 'investissement	785,00	0,00	95 092,00	95 092,00	95 092,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

040	Opérat° ordre transfert	34 107,00		25 844,00	25 844,00	25 844,00
	entre sections (4)	·			·	
041	Opérations	0,00		0,00	0,00	0,00
	patrimoniales (4)					
Total	des recettes d'ordre	34 107,00		25 844,00	25 844,00	25 844,00
d	l'investissement					
	TOTAL	34 892,00	0,00	120 936,00	120 936,00	120 936,00

	т
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	129 851,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	250 787,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	25 376,00
--	-----------

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DE \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RE \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DE \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DE \ 043 = RE \ 043.$
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	21 356,00		21 356,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 000,00		5 000,00
014	Atténuations de produits	7 400,00		7 400,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	25 877,00	25 877,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	33 756,00	25 877,00	59 633,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
19-	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	59 633,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	468,00	468,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	15 000,00	0,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	235 319,00	0,00	235 319,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	250 319,00	468,00	250 787,00

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	250 787,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00	.,	0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	54 500,00		54 500,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	46,00		46,00
76 77 78	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00 0,00 0,00	0,00 468,00 0,00	0,00 468,00 0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	54 546,00	468,00	55 014,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 4 619,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 59 633,00

Opérations d'ordre INVESTISSEMENT **TOTAL** Opérations réelles (1) (2) 10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106) 5 092,00 0,00 5 092,00 13 Subventions d'investissement 0,00 0,00 0,00 14 Prov. Réglementées, amort. dérogatoires 0,00 0,00 15 Provisions pour risques et charges (4) 0,00 0,00 16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non 90,000,00 0,00 90 000,00 budgétaire) 18 Comptes liaison : affectat° BA, régies 0.00 0,00 0.00 20 Immobilisations incorporelles 0,00 0,00 0,00 21 Immobilisations corporelles 0,00 0,00 0,00 22 Immobilisations reçues en affectation 0,00 0,00 0,00 23 Immobilisations en cours 0,00 0,00 0,00 26 Participations et créances rattachées 0,00 0.00 0,00 27 Autres immobilisations financières 0,00 0,00 0,00 28 Amortissement des immobilisations 25 844,00 25 844,00 29 Dépréciation des immobilisations (4) 0,00 0,00 39 Dépréciat° des stocks et en-cours (4) 0,00 0,00 0,00 0.00 0,00 45... Opérations pour compte de tiers (5) 0,00 481 0,00 Charges à répartir plusieurs exercices Dépréciations des comptes de clients 491 0,00 0,00 3... Stocks 0,00 0,00 0,00 021 Virement de la section d'exploitation 0,00 0,00 Recettes d'investissement - Total 95 092,00 25 844,00 120 936,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
art (1)		budget précédent (2)	nouvelles (3)	
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 850,00	21 356,00	21 356,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	350,00	400,00	400,00
61523	Entretien, réparations réseaux	980,00	12 436,00	12 436,00
618	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	5 000,00	5 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	400,00	400,00	400,00
627	Services bancaires et assimilés	20,00	20,00	20,00
6378	Autres taxes et redevances	2 100,00	2 100,00	2 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 000,00	5 000,00	5 000,00
621	Personnel extérieur au service	5 000,00	0,00	0,00
6218	Autres personnels extérieurs	0,00	5 000,00	5 000,00
014	Atténuations de produits (7)	7 300,00	7 400,00	7 400,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	7 300,00	7 400,00	7 400,00
65	Autres charges de gestion courante	47,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	47,00	0,00	0,00
TOTAL :	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	17 197,00	33 756,00	33 756,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
٦	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	17 197,00	33 756,00	33 756,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	34 107,00	25 877,00	25 877,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	34 107,00	25 844,00	25 844,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	33,00	33,00
TOTAL DE	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	34 107,00	25 877,00	25 877,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	34 107,00	25 877,00	25 877,00
	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	51 304,00	59 633,00	59 633,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	59 633,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	51 010,00	54 500,00	54 500,00
7011	Eau	41 010,00	44 000,00	44 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	8 200,00	8 600,00	8 600,00
70128	Autres taxes et redevances	1 800,00	1 900,00	1 900,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	90,00	46,00	46,00
7581	FCTVA	90,00	46,00	46,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	51 100,00	54 546,00	54 546,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	51 100,00	54 546,00	54 546,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	468,00	468,00	468,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	468,00	468,00	468,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	468,00	468,00	468,00
_	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	51 568,00	55 014,00	55 014,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	4 619,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	59 633,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

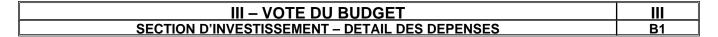
⁽⁶⁾ Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

⁽⁷⁾Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

⁽⁹⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	21 260,00	5 000,00	5 000,00
2158	Autres Instal. matériel, outil. techniq.	21 260,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	116 059,00	135 319,00	135 319,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	116 059,00	135 319,00	135 319,00
	Total des dépenses d'équipement	137 319,00	140 319,00	140 319,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	137 319,00	140 319,00	140 319,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	468,00	468,00	468,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	468,00	468,00	468,00
1391	Subventions d'équipement	468,00	468,00	468,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	468,00	468,00	468,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	137 787,00	140 787,00	140 787,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	110 000,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	250 787,00
11	*

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI~041=RI~041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	90 000,00	90 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	90 000,00	90 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	90 000,00	90 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	785,00	5 092,00	5 092,00
10222	FCTVA	785,00	5 092,00	5 092,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	785,00	5 092,00	5 092,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	785,00	95 092,00	95 092,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	34 107,00	25 844,00	25 844,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	12 430,00	12 027,00	12 027,00
28158	Autres matériels, outillage technique	21 677,00	13 817,00	13 817,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	34 107,00	25 844,00	25 844,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	34 107,00	25 844,00	25 844,00
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	34 892,00	120 936,00	120 936,00

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	129 851,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	250 787,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/ 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		468,00	I 468,00
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	468,00	468,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	468,00	468,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	468,00	110 000,00	0,00	110 468,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		30 936,00	III 30 936,00
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	5 092,00	5 092,00
10222	FCTVA	5 092,00	5 092,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		25 844,00	25 844,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28156	Matériel spécifique d'exploitation	12 027,00	12 027,00
28158	Autres matériels, outillage technique	13 817,00	13 817,00
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	30 936,00	0,00	129 851,00	0,00	160 787,00

		Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	110 468,00	
Ressources propres disponibles	IV	160 787,00	
Solde	V = IV – II (6)	50 319,00	

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 10 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES: Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 30/03/2023

Présenté par (1) Mr Le Maire, Jean-Bernard CHARPENEL, A Portes En Valdaine le 06/04/2023 (1) Mr Le Maire, Jean-Bernard CHARPENEL,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A Portes En Valdaine, le 06/04/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

001. CHARPENEL Jean-Bernard , Maire	
002. RENARD Brigitte , Adjointe au Maire	
003. BRACHET Florian , Adjoint au Maire	
004. ARSAC Pascale , Adjointe au Maire	
005. ALINS Franck , Conseiller Municipal	
006. CHARPENEL Aurélien , Conseiller Municipal	
007. COEUILLET Christophe , Conseiller Municipal	
008. DI BENEDETTO Vincent , Conseiller Municipal	
009. PERRIN Marie-Josèphe , Conseillère Municipale	
010. VERNERET Jacques , Conseiller Municipal	

Certifié exécutoire par (1) Mr Le Maire, Jean-Bernard CHARPENEL, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A,le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Municipal.

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.